**Ambassade et Mission Permanente de la République de Djibouti**

**Auprès de l’ONUG, de l’OMC et des Organisations Internationales en Suisse**

UNITE-EGALITE-PAIX

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**35ème session de l’Examen Périodique Universel**

**23 janvier 2020**

**Genève**

**Déclaration de Djibouti lors de l’Examen Périodique Universel de l’Arménie**

***Vérifié au prononcé***

**Merci Madame la Présidente,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau de l’Arménie et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Ma délégation salue les efforts entrepris au niveau de la législation interne pour renforcer les institutions des droits de l’homme avec la mise en place de la Stratégie nationale pour la protection des droits de l’homme et de son Plan d’action ainsi que les mesures visant à mettre la législation pénale en conformité avec les normes du droit international dans le cadre du Programme stratégique de réformes juridiques et judiciaires pour 2012-2016.

Par ailleurs, Djibouti salue la mise en œuvre les recommandations acceptées lors du dernier examen périodique universel, notamment la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, ainsi que la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Aussi, Djibouti souhaite formuler à l’Arménie les 2 recommandations suivantes :

1. Continuer de mettre en œuvre des politiques visant à soutenir l’insertion de toutes les personnes handicapées dans la société, ainsi que leur participation active à la vie de la collectivité, et allouer des ressources suffisantes à cette fin
2. Poursuivre les mesures nécessaires pour étendre l’accès aux soins de qualité à toutes les composantes de la société afin de répondre à leurs besoins de santé

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à l’Arménie dans la conduite de son examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente**